

Note n° 21 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 13 octobre 2016

Les retraité-e-s dans la rue le 29 septembre

Depuis 3 ans, les personnes retraitées se mobilisent régulièrement contre la baisse du pouvoir d'achat, du fait, notamment, du gel des pensions et de l'augmentation de la fiscalité des retraité-e-s. En 3 ans, la mobilisation s'est renforcée : seulement 4 organisations tout au début, puis rapidement 9 ; le 29 septembre, nous avons enfin percé le mur de la presse nationale, journaux, radios et télévisions... ; il y a 3 ans, la banderole parisienne UNIRS restait roulée par manque de mains, le 29, elle précédait notre cortège de 80 personnes...

Les médias, toujours à la recherche du sensationnel, ont interrogé quelques personnes en grande difficulté, démentant ainsi l'image précédente du retraité privilégié. Mais ils ont aussi joué leur rôle de chien de garde en refusant de critiquer la politique actuelle, en sortant des statistiques comparant les revenus moyens des actifs et retraité-e-s. Beaucoup sont restés de mauvaise foi, prétendant que le pouvoir d'achat ne baisse pas en période de faible inflation, en oubliant de citer les mesures fiscales.

Seule la mobilisation paie. Le gouvernement ne lâche rien au 1^{er} octobre 2016 ? Amplifions nos actions en faisant descendre dans la rue une partie plus grande des 16 millions de retraité-e-s, en organisant davantage de retraités et retraitées dans l'UNIRS.

Idées de mobilisation

Impossible de citer toutes les mobilisations des 68 départements ayant agi le 29 septembre, mais si ça peut donner des idées pour une prochaine fois :

- **Quasiment tous s'inspire fortement du modèle de tract national** pour le distribuer dans des lieux fréquentés par les retraité-e-s, bien souvent les marchés, où les personnes expriment leur ras-le-bol mais ne se mobilisent que rarement. C'est l'enjeu essentiel, toucher le maximum de retraité-e-s pour les persuader de bouger.
- **N'insistons pas sur les manifestations et rassemblements** : cette valeur sûre s'avère la plus utilisée, avec des compléments comme une conférence de presse sur place, audience auprès d'un préfet ou d'un élu politique (parfois en accord sur le moment, ce qui ne change pas ses votes).
- **Quelques villes organisent parfois des réunions publiques** avec une tribune pluraliste, ce qui suscite des discussions intéressantes.
- **Enfin, quand c'est possible, des départements s'imposent dans des manifestations**, le plus souvent municipales, visant les retraité-e-s, par exemple pendant la semaine bleue.

La réunion de l'UNIRS du 22 septembre

Cette réunion du Conseil d'Administration a commencé par l'essentiel, les actions des neuf organisations de retraité-e-s et la préparation des rassemblements et manifestations du 29 septembre. Toutes nos revendications ne sont pas reprises, comme le SMIC (montant minimum pour vivre) pour toutes les pensions. Mais celles faisant consensus entre les neuf représentent une base intéressante et revendicative : une revalorisation annuelle des pensions au 1^{er} janvier de l'année en prenant en compte l'évolution du salaire moyen, une pension au moins égale au SMIC revendiqué pour une retraite complète, l'abrogation des mesures fiscales inégalitaires taxant les retraité-e-s... A noter que les organisations CFDT et UNSA qui ont approuvé l'austérité, se sentent tellement isolées qu'elles ont appelé à une manifestation nationale le 20 septembre (150 personnes ! mais ont refusé de rejoindre les neufs et leurs revendications.

Les neuf ont tenu une conférence de presse, interpellé la ministre, préparent un colloque sur le pouvoir d'achat et la place des personnes retraitées...

La loi « Adaptation de la Société au Vieillessement » (ASV) met en place un Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, centré sur les « personnes âgées » ayant besoin d'une aide, et ignore pratiquement les « retraité-e-s » qui ont acquis des droits en versant des cotisations. La composition du Haut conseil nous pose problème : une seule organisation syndicale en est exclue, Solidaires qui, suite à une demande de rencontre à la Ministre le 2 novembre 2015, a été reçue le 20 septembre 2016... pour s'entendre confirmer cette discrimination, sous des prétextes farfelus.

Solidaires procédera donc à un recours juridique pour faire reconnaître ses droits à siéger dans cette nouvelle instance. →

—> Les retraité-e-s de Meurthe-et-Moselle (54) alertent sur le projet du gouvernement de remplacer les 10 minima sociaux (comme le RSA), dont 5 concernent les retraité-e-s (ASPA, PTS, AAH, ASI, AV), par une « couverture sociale commune ». Est-ce le premier pas vers un « revenu de base » à la sauce finlandaise supprimant certains acquis sociaux ? Ce thème sera étudié plus à fond en janvier 2017.

La discussion sur l'actualité a porté sur les enjeux de la Loi Travail, l'engagement très fort du gouvernement sur cette exigence du capitalisme financier, et sur l'Union européenne, les institutions européennes et les traités européens au service du système dominant.

Adhésions : nous avons, pour le moment en septembre, 50 structures ayant cotisé pour 5 408 adhérent-e-s, ce qui représente une progression.

Quel type d'actions ? Certains pensent que les traditionnels rassemblements et manifestations n'attirent pas tout le monde, que d'autres se lassent... Mais que faire d'autre ? Aucune structure, aucune personne ne trouve une idée géniale, massive et médiatique. Les cogitations continuent.

La place des personnes retraitées dans la société : l'UNIRS va travailler de nouveau sur cette question qui a été fortement évoquée lors de notre dernière assemblée générale et qui sera le thème général du colloque organisé par l'inter « des neuf » en début d'année 2017, et au cours duquel sera traitée la question du pouvoir d'achat des personnes retraitées.

CASA détournée

Le gouvernement a inventé une taxe de 0,3 %, uniquement sur les retraites et pensions, soi-disant pour financer l'aide à l'autonomie, 345 millions d'euros en 2013, 600 millions en 2014 et 726 millions en 2016. Mais en réalité chaque année, des sommes importantes ont été prélevées et affectées à d'autres besoins. Et il a annoncé, le 29 septembre, qu'il allait **prélever sur les réserves 280 millions en 2017** (230 pour la sécu et 50 pour le RSA).

Encore un recul pour les retraites des fonctionnaires ?

Les rapports servent le plus souvent à préparer l'opinion publique à l'inéluctabilité de nouvelles « réformes », d'un recul social pour le plus grand nombre. La Cour des Comptes vient de rendre public en octobre 2016 un rapport sur « Les pensions de retraite des fonctionnaires », au contenu inquiétant :

- **Le décor est planté** : le ratio entre actifs et retraités se dégrade dans la fonction publique d'Etat ! *La Cour des Comptes oublie de signaler la cause, les suppressions d'emplois accumulées depuis des années diminuent le nombre d'actifs.*
- **Le système solidaire est mis en cause**, en recommandant de mieux maîtriser les dépenses de « certains avantages non-contributifs », tels que le minimum garanti ou les droits familiaux de retraite. *Il faut donc s'attendre à des attaques dans ces domaines relevant de la solidarité.*
- **Le départ en retraite en moyenne 4 ans plus tôt** concerne un trop grand nombre de personnes faisant partie des « catégories actives ». Elle estime qu'il en résulte « des différences peu justifiables ». *Les attaques vont donc pleuvoir là aussi pour restreindre les départs anticipés.*
- **La mise en avant, à plusieurs occasions, de « l'absence d'équité de traitement »** entre les fonctionnaires des trois fonctions publiques, et entre les régimes de la fonction publique et les régimes du salarié du secteur privé. *Il faut s'attendre à des discours sur une plus grande équité entre tous et toutes, pour supprimer certains prétendus avantages et privilèges et niveler des droits acquis par le bas... en se gardant bien de remettre en cause les véritables privilégiés de la société, les rentiers, les très gros revenus et les très grosses fortunes.*

La Cour des Comptes termine par un certain nombre de « recommandations » qui pourraient s'appliquer à court terme :

- Créer une caisse de retraite de fonctionnaires de l'État, d'ici 3 ans.
- Concentrer en un seul pôle régional les centres de gestion régionaux.
- Transférer au Service des Retraites de l'État la totalité des missions d'instruction des dossiers de demande de retraite et d'information.

- Créer une direction autonome, à effectif réduit, sous l'autorité du conseil d'administration de la CNRACL (Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales) qui doit réaliser 15 % d'économies de fonctionnement en 4 ans.
- Identifier les dépenses liées aux avantages non contributifs et leur affecter des financements spécifiques.
- Examiner les possibilités de faire payer aux employeurs le surcoût des fonctionnaires catégories actives.
- Utiliser les leviers d'ajustements paramétriques des règles des régimes de retraite des fonctionnaires.

Mais la Cour des comptes critique la fusion des régimes publics et privé défendue par les candidats à droite, « très difficile à appliquer » et, si cela était possible, ne serait « efficace qu'au bout de dix-sept ans » :

- **Calculer la pension sur les vingt-cinq meilleures années ?** Les logiciels de gestion ne conservent les fiches de paie des fonctionnaires que pendant cinq ans, puis sont effacées.
- **Aligner, c'est harmoniser les taux de cotisation**, c'est-à-dire baisser celles du public : 28 milliards d'euros de baisse de cotisation employeur dans la fonction publique. Baisse des recettes et hausse des dépenses des pensions... l'Etat devrait compenser le trou pendant dix-sept ans.

A l'époque, le Président Sarkozy avait aussi refusé la fusion des régimes qui ne rapportait rien en dépenses de retraite : la pension baisse en ne la calculant pas sur les 6 derniers mois de salaire, mais monte d'un montant comparable en intégrant les primes dans le calcul de la pension.

Conclusion : même si la fusion des régimes n'est pas pour tout de suite, la sortie de ce rapport annonce très probablement de **nouvelles attaques, avec des reculs** pour le public, suivis par ceux des régimes spéciaux puis du privé, pour faire reculer tout le monde.

Par ailleurs, rien qu'à entendre les **programmes électoraux** des candidats aux « primaires de la droite », les surenchères sur le recul de l'âge de départ en retraite, sur la suppression d'emplois publics, sur la suppression d'impôts sur les entreprises et sur les plus riches font florès.